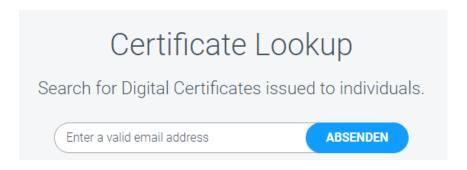
Instructions pour envoyer des certificats de QuoVadis pour les DAA à l'Office fédéral de la justice OFJ

Version :	19. Mai 2025
Autor:	Stefan Podolak

Mode d'emploi succinct selon les indications de QuoVadis AG. Sans garantie. Si vous ne parvenez pas à extraire le certificat selon ces instructions, nous vous prions de contacter le support de QuoVadis.

Sous https://quovadisglobal.com/, tout en bas de la page, vous trouverez le Certificate Lookup.

Indiquez ici l'e-mail pour lequel le certificat a été établi. Le certificat recherché doit contenir une adresse e-mail.



A droite des résultats de la recherche, vous pouvez cliquer sur le symbole du certificat et ainsi télécharger le certificat.

Vous pouvez également lire le certificat avec votre client true-Sign :

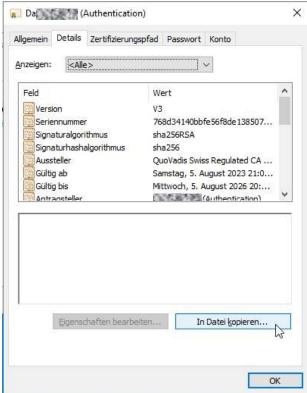
Pour ce faire, démarrez le client true-Sign sur votre appareil.

Le logiciel client true-Sign V affiche les certificats émis pour l'utilisateur.



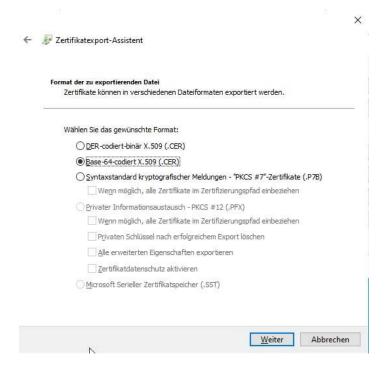
En double-cliquant sur le certificat portant la mention (Authentication), la boîte de dialogue du certificat apparaît.





Dans l'onglet <Détails>, cliquez sur le bouton <Copier dans un fichier...>.

2x cliquer sur <Suivant> puis sélectionner <Base-64 codé X.509 (.CER)>.



Cliquer d'abord sur <Suivant> puis sur <Chercher>,

Choisir le répertoire cible et définir le nom du fichier, <enregistrer>, <suivant> et <terminer>.

Veuillez répéter ces étapes pour le certificat portant la mention (Signature qualifiée).

3. Envoyer les certificats à l'OFJ

Pour la transmission, les deux fichiers *.cer sont renommés en *.txt et envoyés par e-mail à egris@bj.admin.ch . Il s'agit ici de ce que l'on appelle les clés publiques. Celles-ci peuvent être transmises à des tiers en cas de besoin.